

La communauté de communes va investir 15 millions d'euros

Après la séance d'installation du conseil de la communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche (CCVA), durant laquelle avaient été élus le président André Pointet et les membres du bureau, le conseil communautaire s'est réuni, jeudi soir, pour une deuxième séance et un ordre du jour plus chargé.

Le président André Pointet a poursuivi la séance en présentant sa vision prospective pour les six prochaines années et en proposant une sorte de feuille de route à ses collègues. À partir de l'analyse de la situation financière de la collectivité, il a montré que plus de 15 millions d'euros pouvaient être investis sur le prochain mandat, sans augmenter son taux d'endettement, ni hypothéquer le mandat suivant.

Une salle omnisports envisagée à Bellecombe

C'est ainsi que le développement du tourisme d'hiver et d'été pourrait être conforté par la construction de nouvelles infrastructures sur Valmorel, Doucy et Nâves. La modernisation du complexe hôtelier de La Léchère pourrait être poursuivie. La construction d'une salle omnisports serait envisagée à Bellecombe et une nouvelle tranche de géothermie permettrait de couvrir les besoins en chauffage de l'auditorium et de la médiathèque du Village 92.



Les conseillers communautaires sous la présidence d'André Pointet se sont réunis pour fixer les objectifs du nouveau mandat.

Étant précisé que tous ces projets ne remettraient pas en cause le soutien de la collectivité à l'agriculture, la poursuite de la pose des conteneurs semi-enterrés et au renouvellement/extension des réseaux d'eau potable et d'eaux usées ainsi que le gros entretien de l'important patrimoine dévolu par la collectivité.

André Pointet a également réaffirmé sa volonté de voir la collectivité poursuivre le rôle fondamental qu'elle joue depuis maintenant 40 ans sur l'économie locale et l'emploi.

Pas d'évolution des taxes communales

L'assemblée a aussi désigné ses représentants à de nombreux organismes extérieurs. La CCVA est en effet membre du Sivom du canton de Moûtiers, du syndicat mixte de la base de loisirs du Morel, du Sivom de La Lauzière, de l'Assemblée des pays de Tarentaise Vanoise, du syndicat d'assainissement du bassin des Dorons et du syndicat mixte de traitement des ordures

ménagères.

Très impliquée dans l'activité économique, touristique et thermique, la CCVA a également désigné ses représentants dans les deux sociétés d'économie mixte dont elle est actionnaire majoritaire : la société des eaux thermales de La Léchère et la société de gestion des résidences de tourisme de Doucy (Sogetoba). Elle a par ailleurs nommé ses 18

L'INFO EN +

LES DÉLÉGATIONS AUX VICE-PRÉSIDENTS

Robert Vorger : développement, aménagement, tourisme, intercommunalité et délégations de services publics.

Jean-François Rochaix : gestion et coordination des sites de La Léchère, Nâves et Doucy, patrimoine et accessibilité.

Gabriel Martinot : administration générale, assurances, finances.

Philippe Verjus : personnel, formation, culture et sport.

Jean Coste : environnement, déchets, assainissement collectif et non collectif, suivi des contrats eau et assainissement.

Thierry Brunier : travaux, sécurité, sentiers, agriculture et eau potable.

délégués à l'office de tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche, qu'elle finance à plus de 80 %.

L'assemblée a décidé de reconduire pour 2014 les mêmes taux d'imposition et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qu'en 2013.

Le budget primitif 2014 avait été élaboré et voté en janvier dernier sur ces hypothèses.